

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

1^{ER} DÉCEMBRE 2004

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 1^{er} décembre 2004. Sont présents Messieurs les conseillers : Mario Tremblay et Clément Tremblay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault, maire.

ATTENDU qu'il y a défaut de quorum au moment de l'ouverture de la séance.

ATTENDU qu'il y avait défaut de deux membres du conseil à 20h pour ajourner la séance.

ATTENDU que l'ajournement n'a pas été réalisé.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE